

Gatineau, le 18 décembre 2019

Chers amis,

Comme le temps passe vite. Voilà déjà huit mois que vous nous avez confié les rênes du Barreau de l'Outaouais. Nous avons travaillé fort et continuerons de le faire, bien entendu, jusqu'à la fin de notre mandat. J'oserais dire que les derniers mois se sont déroulés sous le signe de l'innovation.

Comme nous nous étions engagés à le faire, nous avons modifié le *Règlement du Barreau de l'Outaouais* pour qu'à l'avenir, les élections se déroulent de manière électronique. Aussi, nous avons travaillé avec nos experts sur une plateforme de vote sécurisée et conviviale. Ainsi, dorénavant, tous nos membres auront l'opportunité de voter lors des élections.

Nous avons par ailleurs travaillé à la création d'archives numériques et d'adresses électroniques pour les dirigeants du Barreau de l'Outaouais. Ces nouveaux outils permettront une meilleure transmission de la mémoire corporative du Barreau de l'Outaouais et une plus grande efficacité dans la gestion quotidienne de ses affaires.

Nous avons aussi promis de créer un Comité sur la pratique en fonction publique, dont la mission consisterait à identifier les besoins des membres pratiquant en fonction publique et créer des ponts avec les autres membres. C'est chose faite. Le Comité a déjà à son actif un 5 à 7 qui a attiré une cinquantaine de membres de la fonction publique, de même que quelques-uns de la pratique privée. Par ailleurs, le Comité a travaillé à l'organisation d'un colloque sur le droit public, qui aura lieu le 23 janvier prochain au Centre national des arts. Au nombre des conférenciers, figurent notamment madame la juge Suzanne Côté, juge à la Cour suprême du Canada, monsieur le juge René LeBlanc, juge à la Cour fédérale du Canada, Me Michel Bastarache, juge retraité de la Cour suprême du Canada. Signe de la qualité de l'offre, après une seule semaine, le colloque affichait complet. Nous répéterons l'expérience l'an prochain.

Le traditionnel Banquet de Noël fut par ailleurs un succès, attirant tout près de 130 personnes dans le décor enchanteur du Hilton du Lac-Lemay. Nous y avons décerné le mérite du Barreau de l'Outaouais à l'honorable Rosemarie Millar, juge à la Cour du Québec, qui le méritait amplement.

Bref, nous sommes fiers du travail accompli jusqu'à maintenant et entamons l'année 2020 avec une énergie renouvelée.



L'Honorable juge Rosemarie Millar
et Me Nadine Dupuis

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter de très joyeuses fêtes et du bon temps avec vos familles et amis. La profession que nous exerçons est exigeante et il faut profiter de ces rares instants de repos qui nous sont donnés pour nous ressourcer. Je souhaite que la période des fêtes qui approche soit une occasion pour vous de refaire le plein.

Amicalement,

Nadine Dupuis, bâtonnière
Barreau de l'Outaouais